

# Assemblée Générale de l'AS Soccia

## 13 Juillet 2013



**Lieu :** **Sous le tilleul de Dédé le gaucher a Soccia**

**Les présents :**

- ✓ Jean-André Bonifacy (Président)
- ✓ Cathy Bonifacy
- ✓ Denis Coin (Vice-président)
- ✓ Marcel Chiappini (Coach)
- ✓ Jeremy Pardies
- ✓ Thierry Bisgambiglia
- ✓ Jean-François Bonifacy
- ✓ Xavier Rostaing
- ✓ Olivier Durafourd
- ✓ Jean-Philippe Melchio
- ✓ Yves Henry
- ✓ Alain Abgrall (nouveau dirigeant)
- ✓ Jean-Paul Michelangeli

# Début de la séance à 18h

## Bilan Sportif :

Marcel Chiappini prend la parole pour effectuer un bilan sportif de la saison écoulée :

- L'AS a terminée 9<sup>e</sup> du championnat de DH corpo
- Elimination en ¼ de finale de la coupe de Corse
- Elimination au 1<sup>er</sup> tour de la coupe de Corse
- Vainqueur du tournoi de l'AS Coudon (la Valette du Var)

Saison dans l'ensemble satisfaisante car le maintien a été obtenu sans trop, trop de difficultés, mais il y avait moyen de faire beaucoup mieux si tous les joueurs avaient continué à donner leur maximum pour aider l'équipe.

A partir de la moitié de la saison certains joueurs avaient déjà la tête ailleurs.

4 joueurs quittent le club à l'issue de la saison :

### Les départs :

- Pierre-André Saura
- Michel Claudot
- Hervé Pisano
- Charles-André Torracinta

Merci à eux pour tout ce qu'ils ont apportés au club et bonne continuation sous d'autres tuniques.

### Les arrivées :

- Petru-Antone Andreotti.

Le coach évalue ses besoins et souhaite recruter un défenseur polyvalent.

Le bureau confirme l'inscription d'une deuxième équipe en championnat de PH corpo. La reprise de l'entraînement est pour le moment fixée au 2 Septembre dans l'attente des démarches de location du CREPS. Si la location des infrastructures du CREPS se confirme il a été décidé, alors, d'augmenter le prix de la licence (de 50€ à 70€ par joueurs) afin de faire face à cette dépense supplémentaire mais au combien utile dans la qualité du travail à l'entraînement.

Les créneaux d'entraînements à Pietralba et a Vignetta sont maintenus pour le moment.

## Bilan Financier :

En l'absence du trésorier, Mathieu Henry, retenu par son travail, c'est son père Yves qui présente les comptes de l'association :

- Dépenses globale de l'année = 15567,37€ (frais de la saison de foot+ frais engagés pour le bal +frais engagés pour la boutique)
- Recettes globale de l'année = 16775,70€ (recette retiré du bal + recette retiré de la boutique + recette des licences)

La saison de foot a proprement parlé a couté 4000€ au club

Le bénéfice global de l'AS pour la saison 2012/2013 est de **1208,33€**.

Il a été décidé de faire les démarches afin de redescendre le compte de Sagone à Ajaccio.

Le trésorier doit s'en occuper dès que son emploi du temps lui en laissera l'occasion.

### Pour le début de la saison 2013/2014 :

Le club a **8000€** sur le compte, dont **2000€** de subvention de la CTC (2008) et il compte sur les festivités estivales pour améliorer encore ce chiffre.

## Préparation des Festivités :

### Le Bal :

- Demander au maire de signer un arrêté municipal nous autorisant à vendre de l'alcool fort (C'est le Président et le Vice-président qui doivent s'en occuper)
- Contacter DJ Marcel (le président s'en occupe)
- Acheter de 4 raclettes de nettoyage (Yves s'en occupe)
- Demander le camion des poubelles a D. Correras (Denis s'en occupe)
- Achat de sachet a glaçons (Yves s'en occupe)
- Penser à faire un état des lieux de la salle des fêtes avant le bal (constat d'huissier ?) concernant la propreté et l'état du matériel (frigo/congelos)

*Un core, una fede, una passione*



- Début Août penser à acheter de quoi faire des sandwiches pour le bal si aucune solution satisfaisante n'a été trouvée.
- Pour les boissons, contacter Nicolas Andreotti (Jeremy ?)

### **Tombola :**

- Faire un courrier a AIR CORSICA pour essayer d'avoir 2 billets en gros lots. (j-phi s'en occupe)
- Faire parvenir tous les lots obtenus à Cathy Bonifacy
- Si on passe par N.Andreotti pour les boissons, penser à récupérer des lots pour la tombola

### **Mariés/ Célibataires :**

La demande a été faite a Pane é Vinu (par Yves et J-phi) qui nous fera parvenir un accord définitif avant la fin du mois de Juillet.

La date envisagée est comprise entre le Lundi 19 Août et le Mercredi 21 Août

**Séance levée à 20h30**

